



Cimpore 46P

Agent moussant

Le **Cimpore 46P** est un agent moussant en poudre favorisant la formation d'air entraîné stable dans les bétons et mortiers.

Il est particulièrement adapté pour améliorer l'ouvrabilité des mortiers et des bétons.

CARACTERISTIQUES

- Produit en poudre de couleur blanchâtre
- Masse volumique apparente à 20°C : $0,300 \text{ kg/dm}^3 \pm 0,100$
- Soluble dans l'eau
- pH d'une solution à 10 g/l, à 20°C : 6,0 à 9,0
- $\text{Na}_2\text{O}_{\text{Equivalent}}$: $\leq 11,0 \%$
- Cl^- : $\leq 0,10 \%$

DOMAINE D'UTILISATION

- bétons allégés,
- mortiers normaux ou retardés,
- mortiers secs.

MODE D'EMPLOI

Le **Cimpore 46P** est à introduire dans le malaxeur, avec les autres constituants du mortier ou du béton, au moment du malaxage.

DOSAGE

De 0,01 kg à 0,09 kg par 100 kg de ciment selon l'effet désiré (nous contacter).

Nota : ces dosages sont donnés à titre indicatif. La quantité d'air entraîné dans un mortier ou un béton dépend de très nombreux paramètres (granulats, matériel, eau,...). Seul un essai, dans les conditions réelles, permet de définir exactement le dosage à utiliser.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

Le **Cimpore 46P** est hygroscopique : il doit être stocké dans les sacs d'origine, dans un endroit sec.

Un stockage défectueux peut conduire à un mottage du **Cimpore 46P**.

SECURITE

Le **Cimpore 46P** est irritant pour les voies respiratoires et la peau :

- Eviter le contact avec les yeux et la peau et ne pas respirer les poussières.
- Laver abondamment en cas de contact.
- Il est conseillé d'utiliser des lunettes et des gants lors de la manipulation du produit.
- Dans tous les cas, se reporter à la fiche de sécurité de ce produit.

CONDITIONNEMENT

Sacs de 25 kg.

DUREE DE VIE

- Date de péremption : les emballages fermés et conservés convenablement peuvent être utilisés pendant 3 ans.

Retrouvez la fiche technique et la fiche de données de sécurité de ce produit sur notre site Internet : <http://www.axim.fr>